



## **Formation des enquêteurs chargés de l'évaluation de l'accessibilité des sites et équipements touristiques aux personnes handicapées**

# **Référentiel national de formation**

## **Objectifs de la formation**

Les enquêteurs devront, à l'issue du stage :

- avoir des connaissances et une expérimentation des divers handicaps et des professions du tourisme
- posséder les clés de la démarche nationale, en comprendre l'esprit (esprit positif, évolutif, axes de progrès)
- expérimenter le remplissage de la grille et la validation des informations

## **Enquêteurs**

- Collaborateurs CRT, CDT ou organismes institutionnels
- Collaborateurs ou bénévoles des associations d'utilisateurs
- Professionnels du tourisme
- Demandeurs d'emploi

Formation par groupe de 6 par région soit un total de 132 personnes envisagées pour 2001.

## **Lieu du stage**

Le stage devra se dérouler obligatoirement dans un site "labellisable" ou très accessible.

## **Durée 3 jours**

Avec un total de 18 heures

## **Contenu de la formation**

### **1. Le milieu du tourisme et des loisirs :**

- les différents métiers
- les sites et équipements : spécificités – complémentarités

### **2. Les différents types de déficience :**

la déficience, l'incapacité, le handicap : caractéristiques essentielles des déficiences visuelles, auditives, motrices, intellectuelles

- les situations handicapantes
- mise en situation de handicap
- compréhension et identification des demandes des personnes en situation handicapante
- rencontres et témoignages avec des personnes handicapées

### 3. Organisation des visites et relations avec la commission régionale

- rôle de chacun
- procédures
- éléments indispensables pour les décideurs
- responsabilité vis à vis des visiteurs ( notion de fiabilité de l'information)

### 4. Accessibilité et label

Définition de l'accessibilité

**Le label, une démarche dynamique :**

- pour le responsable d'un site ou d'un équipement : analyse et évaluation de ses savoir faire, de ses informations et de ses moyens
- pour la clientèle du site et de l'équipement : aide à la constitution d'une information descriptive susceptible de répondre à ses demandes.

### 5. Les exigences règlementaires

Commentaire du guide "savoir faire" AFIT remis aux enquêteurs.

### 6. Evaluation de l'accessibilité d'un lieu

Présentation et analyse du questionnaire

- le vocabulaire technique
- mise en situation sur site pour expertiser son accessibilité selon les critères du questionnaire
- mise en œuvre de l'expertise, suggestions.

## Méthodes

- Utilisation des documents fournis dans la mallette pédagogique (fiches sur le handicap, réglementation, guide AFIT ..)
- Mises en situation : fauteuil roulant, masque sur les yeux...
- Rencontres avec des personnes handicapées
- Mise en situation d'évaluation de l'accessibilité d'un site (région où se situe la formation)
- Travaux de groupe